



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL MARGUERITE DURAS
14 NOVEMBRE 2018

Présents :

- Sébastien AUTIN (Directeur des classes primaires)
- Isabelle DUFOURG (Proviseure)
- Josian RIGNAULT (DAF)
- Jean-François FINANCE, Véronique NGUYEN, Yannick MARY, Marie-Hélène BARNES, Anne-Cécile OLLIVIER, Patricia LAUDRIEC, Pierre FLECKINGER, Isabelle GERMAIN, Bernadette DELPIEU, Fabienne JOUANOLOU, Olivier DUBOIS, Carine CHERVILLE, Carine CHERVILLE, Romain DUREY (enseignants)
- Paul GILLESPIE, Thi Le Kieu TRAN, Thi Thuy Duong NGUYEN (enseignants de langues invités)
- Emile PONCELET, Cécile PASTOR, Marie-Bénédicte LACLADERE, Céline FLEURY, Anne FITOUSSI, Amélie LEFEBVRE, Eva OLIEL, Thi Thanh, Elsa ROMEO, Ariane DESAEDELER, Marc CAMPET (représentants des parents d'élèves)

Excusés :

- Françoise MATTOSSI (Inspectrice de l'Éducation nationale en poste à Pékin)
- Nicole LEFLON, Sandra BREUZIN (enseignantes)
- Emmanuelle JONES, Camille BOURDEAU, Carole GAUDRY, Hélène VIRK, Hiroko HORIUCHI (représentants des parents d'élèves)

Annexes jointes :

- . Règlement des classes primaires
- . Charte élève d'utilisation des outils informatiques de l'école
- . Activités périscolaires du 1^{er} semestre 2018-19
- . Proposition de calendrier 2019-20
- . Synthèse de l'enquête langues (septembre 2018)

Présentations

Un rapide tour de table permet à chacun de se présenter.

Deux secrétaires de séance sont choisis parmi les enseignants et les parents d'élèves dont la mission est la relecture du compte rendu rédigé par le directeur. Le directeur enverra le compte rendu définitif après corrections proposées par les secrétaires de séance à tous les élus et membres du conseil au plus tard une semaine après sa tenue. Ce compte rendu sera joint à l'ordre du jour du conseil d'établissement qui suivra.

Transmis aux représentants des parents élèves, ceux-ci transmettront ce compte rendu à leur tour aux parents d'élèves de l'école. Ils veilleront à ce que les comptes rendus soient transmis en copie cachée pour éviter que ces listes soient utilisées à d'autres fins.

Rappel des attributions du conseil d'école

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école. Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- les structures pédagogiques ;
- l'organisation du temps et du calendrier scolaires ;
- le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1^{er} degré sur proposition du conseil des maîtres ;
- les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
- les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales ;
- les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

Précisions

Les délégués des parents dans les classes sont les interlocuteurs privilégiés des parents d'élèves de la classe avec l'enseignant. Il s'agit d'une organisation interne et spécifique à chaque classe. Si parmi ces parents, certains souhaitent participer aux réunions du conseil d'école, ils peuvent en début d'année former une liste pour se présenter aux élections du mois d'octobre. Ils deviennent ainsi des représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école.

Les représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école sont les représentants officiels des parents d'élèves à cette instance. Ils représentent le plus de classes possibles de façon à ce que tous les cycles soient représentés.

Effectifs

575 élèves répartis dans 23 classes, soit une moyenne de 25 élèves par classe.

Cinq classes maternelles

Total maternelle : 119 (moyenne par classe : 24,2)

PS Jean François FINANCE <i>NGUYEN Hong Du</i>	MSA Véronique NGUYEN <i>NGUYEN Thi Kim Loan</i>	MS-GS Clémentine COUELLE* <i>LE Thi Xuan Hoa</i>	GSA Yannick MARY <i>TRAT Kim Hong</i>	GSB François NGUYEN <i>LAI NGUYEN Minh Tuyền</i>
19	23	22 (14+8)	26	26

*actuellement en congé de maternité et remplacée par Jessica TAFFET

Dix-huit classes élémentaires

Total élémentaire : 456 (moyenne par classe : 25,33)

CPA Marie-Hélène BARNES	CPB Patricia LAUDRIEC	CPC Aurélia MERCE	CP-CE1 Anne-Cécile OLLIVIER	CE1A Jean-Luc GUGENBERGER
25	25	23	24 (14+10)	25
CE1B Mai-Anh NGUYEN-DUY	CE1C Aude BOUILLET	CE2A Isabelle GERMAIN	CE2B Sandra BREUZIN	CE2C Pierre FLECKINGER
26	25	23	26	25
CE2-CM1 Bernadette DELPIEU	CM1A Eve LAURENT	CM1B Fabienne JOUANOLOU	CM1C Olivier DUBOIS	CM2A Nicole LEFLON
23 (7+16)	26	26	26	26
CM2B Romain DUREY	CM2C Carine CHERVILLE	CM2D Séverine LOIZON		
26	26	25		

Ces chiffres sont les plus récents. Ils diffèrent de ceux de la rentrée, et au mois de janvier, ils seront encore différents : des élèves nous quittent et de nouvelles familles nous rejoignent.

Inscriptions

Tous les élèves qui se présentent pour être scolarisés à l'école sont les bienvenus, en fonction du nombre de places disponibles. Les élèves français et les élèves ayant été scolarisés auparavant dans une école française sont acceptés prioritairement. D'autre part, si un élève venant d'une école française en cours d'année se présentait, il serait accepté.

Au regard de notre population scolaire (mauvaise maîtrise du français, augmentation du nombre d'élèves à besoin éducatif particulier), les classes sont moins chargées que l'an passé.

En ce qui concerne les enseignants nous avons aussi nos enseignants de langue avec qui nous travaillons au quotidien.

En anglais	En vietnamien	FLSCO
GILLESPIE Paul	TRAN Thi Lê Kiêu	BENNETT-CHEVANCE Eloise
DARDET Xuanhi	NGUYEN Thi Hoang Anh	
JANKOWSKI Annabel	NGUYEN Thi Bich Ngoc	Surveillante et un peu plus
KINGMAN Eric	TRAN Thi Thai Hiên	LY Thi Kim Ngan
MOREAU justine	NGUYEN Thi Thuy Duong	

Et des AVS qui accompagnent les élèves dans certaines classes : Thi Bich Ngoc NGUYEN, Barbara CROIZE, Alexis ROY, Wandine CADIC

Règlements

Règlement des classes primaires

Il est rappelé que le règlement des classes primaires n'est pas voté en conseil d'école. Il le sera en conseil d'établissement. Le lycée possède un règlement intérieur de l'établissement qui se compose de différentes parties : tout d'abord les dispositions générales avec les principes généraux, les conditions d'inscription, la sécurité des élèves et assurances, le règlement financier de l'année ; puis viennent le règlement des classes secondaires et le règlement des classes primaires.

C'est cette dernière partie qui vous est présentée aujourd'hui. Elle s'appuie sur la circulaire du 9 juillet 2014 concernant les règlements des écoles maternelles et élémentaires.

Le titre 1 concerne l'admission et l'inscription des élèves. Il précise les modalités de prise en charge des élèves à besoins particuliers (1.1.3 à 1.1.5) que sont les PPS, les PAI et les PAP.

Le titre 2 concerne l'organisation, la fréquentation et l'obligation scolaire. Un petit rappel important : l'inscription à l'école maternelle implique l'engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière de l'école, ce qui est le cas ici.

Le titre 3 traite de l'éducation et de la vie scolaire. Cette section insiste tout particulièrement sur le respect que doivent se porter mutuellement tous les membres de la communauté scolaire dans le respect de la laïcité notamment (§3.2) et la protection physique et morale qui est due aux enfants (§3.1). Elle précise ce qu'est un projet d'école (§3.5), comment sont organisées les sorties scolaires ainsi que les activités périscolaires. Elle définit les droits et obligations de chacun (§3.8). Elle explique ce qu'est le livret scolaire et comment sont prises les décisions quant à la poursuite de la scolarité des élèves.

Le titre 4 explique tout ce qui a rapport avec l'usage des locaux, l'hygiène, la sécurité et la santé. La présence d'une infirmerie dans l'établissement permet une prise en charge efficace des élèves en cas de besoin. C'est aussi dans cette section que l'on trouve les dispositions particulières qui autorisent ou interdisent l'usage de certains objets (§4.9).

« Les matériels ou objets suivants sont interdits à l'école : cutter, tout objet contondant, balles en plastique et en cuir, jeux vidéo, baladeurs et lecteurs MP3, les téléphones et les tablettes, ainsi que les sucettes et les chewing-gums. »

Le titre 5 regroupe ce qui a trait à la protection de l'enfance et à la surveillance. Il fixe les conditions de participations des personnes extérieures aux activités d'enseignement et le rôle de l'enseignant (§5.5).

Les accompagnateurs jouent un rôle important dans la vie de l'école. Nous faisons régulièrement appel aux parents d'élèves pour accompagner les classes lors des sorties et pour des activités qui s'inscrivent dans la durée comme la natation scolaire. Nous les remercions pour leur engagement qui permet d'apporter un plus à notre enseignement.

Le titre 6 rappelle comment sont organisées les relations entre les familles et l'école.

Le règlement est adopté à l'unanimité après avoir ajouté au §4.9 l'interdiction des tablettes et téléphones portables.

Charte élève d'utilisation des outils informatiques de l'école

La charte sera affichée à côté de chaque ordinateur de l'école.

Elle est adoptée à l'unanimité.

Sécurité et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Les exercices d'évacuation incendie ont lieu au moins deux fois par an, le premier a eu lieu le 26 septembre et s'est très bien déroulé en 4'. Il s'agit d'un exercice d'évacuation générale avec regroupement sur l'esplanade du lycée.

Dans le cadre du PPMS et bien que le risque d'intrusion armée dans l'établissement soit très faible à Ho Chi Minh Ville nous avons pratiqué cet exercice de confinement dans les classes. Au signal du chef d'établissement (message vocal) transmis par les hauts parleurs les enseignants doivent regrouper leurs élèves dans leurs classes, « se cacher », s'enfermer et éteindre les lumières en attendant le signal d'évacuation donné par le chef d'établissement. C'est ainsi que nos élèves sont restés silencieusement enfermés pendant 13' le 19 octobre. Cet exercice avait été présenté sous forme de jeu aux élèves pour éviter toute frayeur inutile.

L'esplanade devant le lycée est le lieu de regroupement des élèves et de leurs professeurs. En fonction des exercices, les lieux de regroupement peuvent être soit la classe comme dans le cas des exercices attentat-intrusion soit des lieux de regroupement collectifs comme en cas d'inondation par exemple. Ces lieux de mise en sûreté sont : le théâtre, la salle de motricité, et les deux réfectoires. Les maternelles sont alors regroupées dans la salle de motricité alors que les classes élémentaires sont regroupées dans la salle du théâtre.

Evacuation des bus

Les élèves des classes élémentaires ont aussi participé à des exercices d'évacuation des bus entre le 15 et le 22 novembre. Cet exercice est proposé à chaque classe par UNIKA. Les élèves visionnent un petit film qui leur permet de poser des questions puis ils vont réaliser un exercice d'évacuation de bus sur l'esplanade de l'établissement.

Pollution de l'air

Nous appliquons les procédures votées lors du conseil d'établissement du 11.6.2018. Les mesures sont faites au lycée et nous suivons les variations du taux de pollution « IQA » toutes les heures, voire plus.

Nous remarquons que l'air au lycée est pollué surtout le matin quand nous arrivons entre 7h et 8h30, indice supérieur à 100 ou 150, à puis la plupart du temps l'air devient plus respirable pour revenir à un indice inférieur à 100. Néanmoins cet état de fait nous empêche de proposer des activités en EPS aussi souvent que nous le voudrions puisque, lorsque le taux de pollution dépasse 150, nous arrêtons les activités qui demandent une forte dépense physique (course de fond, natation au CM, ...)

Et cette pollution nous amènera peut-être à annuler les cross du mois de décembre, prévus initialement les 18 et 20 décembre ?

Il faudrait avoir plus de bâtiments à usage sportif à l'abri de la pollution atmosphérique, mais ce n'est pas à l'ordre du jour.

Des purificateurs d'air ne seront pas installés tout de suite dans les classes maternelles.

M. Rignault n'a trouvé qu'une analyse indépendante publiée par l'ANSES qui ne démontre pas l'efficacité des purificateurs d'air mobiles et qui explique que ces appareils pourraient avoir des effets secondaires nocifs sur notre santé. Des parents signalent l'efficacité de leurs appareils installés chez eux puisqu'ils mesurent la qualité de l'air avec des appareils qui ne sont pas de la marque du purificateur et que l'indice de pollution de l'air redescend lorsqu'ils mettent leurs appareils en marche. Ce sont des appareils qui filtrent l'air en ventilant l'air de la pièce. Il est donc décidé que des compléments d'information seront apportés lors de la première rencontre de la Commission Hygiène et Sécurité pour pouvoir prendre la meilleure décision en ce qui concerne la protection de la santé de nos élèves.

Santé

Une visite médicale est proposée aux classes de CP les 6 et 7 décembre.

Une information sur l'hygiène dentaire et un dépistage seront proposés aux élèves des classes de CP et CM2 les 11,14 et 15 janvier.

Projets des classes

Cette liste de projets, loin d'être un inventaire exhaustif de ce qui se fait à l'école, témoigne du dynamisme et de la volonté de l'équipe enseignante pour proposer des activités qui permettent aux élèves de découvrir de nouvelles activités qui étayent efficacement leurs apprentissages.

Certains projets s'inscrivent dans le cadre d'actions nationales :

La grande lessive	Toutes les classes	<i>MH Barnes</i>
Castor informatique	CM	<i>Fabrice Giordano</i>

D'autres s'inscrivent dans le cadre d'actions plus spécifiques à l'AEFE :

Ambassadeurs en herbe	CM2	<i>N Leflon et R Durey</i>
Ma calculatrice c'est ma tête	CM	

Et puis certains sont propres à l'établissement :

Les animaux dans tous leurs états	PS, MS, MS-GS	<i>JF Finance</i>
Les jeunes pousses poussent	Cycle 1	<i>F Nguyen</i>
Visite d'un jardin, d'une ferme	MSA et C	<i>V Nguyen</i>
Un parent dans la classe	MSA	<i>V Nguyen</i>
Les maternelles aux fourneaux	Cycle 1	<i>V Nguyen</i>
Les oiseaux migrent chez Marguerite	GSB	<i>F Nguyen</i>
Les Olympiades des petits	MS, GS	<i>F Nguyen et Y Mary</i>
Un copain à la maison	GSB	<i>F Nguyen</i>
L'art en matières	CPA	<i>MH Barnes</i>
Au petit bonheur des bancs	CPA, CE1C	<i>A Bouillet et MH Barnes</i>
Les petits chefs	CE1 et CP1	<i>A Bouillet</i>
Création d'un jardin d'école	CE2B, CM1C	<i>S Breuzin</i>
Découverte de la mosaïque à l'école de Beaux-Arts de Bien Hoa	CE2B	<i>S Breuzin</i>
Rallye vocabulaire	CE2, CM1, CM2 (9 classes)	<i>S Breuzin</i>
Rallye lecture CE2	CE2B	<i>S Breuzin</i>
Autour de Matisse	CE2-CM1	<i>B Delpieu</i>
Découvrir la sculpture	CM1 B et C	<i>F Jouanolou</i>
Rallye lecture CM1	CM1	<i>E Laurent</i>
Cin'école CM2	CM2	<i>R Durey</i>
Carnaval élémentaire	CM2ABCD, CM1BC, CE1C, CPABC, CP-CE1	<i>O Dubois</i>
Opéra pour enfants	CE2-CM1, CM1C, CM2A	<i>O Dubois</i>
Rallye lecture	CM2	<i>C Cherville</i>
Webradio CM2C	CM2C	<i>C Cherville</i>
Fabrication de jeux mathématiques	CM2A	<i>N Leflon</i>
Ao Dai	CM2D	<i>S Loizon</i>
Matinée Jeux traditionnels	CM1	<i>TRAN Thi Le Kieu</i>
Education civique	CM2	<i>TRAN Thi Le Kieu</i>

Et nous avons aussi cette année 6 projets de classes vertes qui concernent 10 classes dont la totalité des CP

Les classes vertes sont des projets mis en œuvre par les enseignants volontaires. Ce sont des projets qui s'étendent sur l'année scolaire avec un moment fort qui est la poursuite des enseignements scolaires dans un autre cadre que celui de l'école pour permettre aux enseignants d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés avec leurs élèves. On comprend alors que ces projets ne peuvent être réalisés que par des enseignants motivés et volontaires.

	Lieu	Intitulé	Classe	Elèves	Responsable
1.	MuiNe	Sciences Géographie	CM2A CM2D	52	N Leflon et S Loizon
2.	MuiNe	EPS EMC	CPB CP-CE1	49	P Laudriec et AC Ollivier
3.	MuiNe	EPS EMC	CPA CPC	50	MH Barnes et A Merce
4.	MuiNe	Langages	CE2- CM1	23	B Delpieu
5.	Madagui	Découverte du pays : les jardins	CE2B CM1C	52	S Breuzin
6.	MuiNe	Découverte du monde	CE1C	25	A Bouillet

Dans le cadre du projet d'école

Enseignement de l'anglais et du vietnamien

PARLE anglais et vietnamien

Il s'agit du nouveau parcours proposé cette année à tous nos élèves.

CP, CE1 et CE2 : 2 h de cours d'anglais et 2h d'EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée aux Langues Etrangères) + 1h de vietnamien

CM1 et CM2 : 2 h de cours d'anglais et 3h d'EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée aux Langues Etrangères) + 1h de vietnamien

Entre 4h et 5h d'anglais (anglais LVE et EMILE en co-enseignement) permettent à tous nos élèves d'atteindre des objectifs langagiers suffisants pour permettre le passage à une utilisation courante de l'anglais au secondaire. Soit, au minimum : A2 pour ce qui est des compétences orales et A1plus pour ce qui est des compétences relevant de l'écrit.

L'EMILE est un enseignement en anglais, l'usage du français est voué à s'atténuer au fur et à mesure de l'année quand tous les élèves se sentent bien en confiance.

L'heure de vietnamien a pour objectif de s'initier à la langue et la culture du pays d'accueil.

Anglais Plus (5h30 à 6h30 d'anglais dont deux séances en périscolaire + 1h de vietnamien)

A l'entrée au CE1, nous proposons aux élèves qui ont appris à lire en français au CP, qui ont une forte appétence scolaire et qui ont des facilités en anglais un parcours qui leur permette de faire des apprentissages en anglais (lecture, écriture, histoire, ...) Un parcours où l'anglais est considéré comme une deuxième langue maternelle. Entre 5h30 à 6h30 d'anglais dont de l'EMILE en co-enseignement.

La poursuite logique de ce parcours sera la Section Internationale britannique au secondaire.

Vietnamien Plus (3h de vietnamien dont deux séances en périscolaire + 4h à 5h d'anglais)

A l'entrée au CE1, nous proposons aux élèves qui ont appris à lire en français au CP, qui ont une forte appétence scolaire et qui ont des facilités en vietnamien, un parcours qui leur permette de faire des apprentissages en vietnamien (lecture, écriture, histoire, ...) Un parcours où le vietnamien serait considéré comme une deuxième langue maternelle.

La poursuite logique de ce parcours sera la classe bi-langues en 6^e.

Les groupes

Ces parcours « plus » naissent au CE1 avec un groupe classe d'une vingtaine d'élèves. Le groupe poursuit sa scolarité, il n'y a donc, a priori, pas d'entrée latérale sauf départs de ces parcours. Pour entrer et rester dans ces parcours il faut, outre des compétences langagières affirmées être capable de

fournir plus de travail (il y aura de la lecture en français et en anglais ou en vietnamien tous les soirs par exemple).

C'est donc un réel engagement de la part des élèves et des familles. Si cet engagement n'est pas tenu, les familles seront invitées à venir faire le point avec les enseignants et si la charge de travail est trop importante, alors l'élève quittera le parcours « plus » en fin d'année scolaire.

Des réunions langues ont eu lieu avant les vacances pour faire le point sur tous les élèves en parcours « plus », une autre aura lieu au mois de décembre.

La commission langue décide des entrées dans les parcours.

English Boost

Nous proposons de nouveau cette année aux élèves à partir du CE2 deux heures d'English Boost hors temps scolaire. Ces séances ont lieu le jeudi à 14h30.

Ce temps est proposé aux élèves qui arrivent d'une école où ils étaient peu exposés à l'anglais ou à nos élèves qui éprouvent des difficultés à entrer dans l'étude de cette langue.

L'objectif étant bien sûr que tous nos élèves atteignent les objectifs que nous nous sommes fixés plus haut.

Réflexions

Nous réfléchissons actuellement à changer le nom des parcours Anglais Plus et Vietnamien Plus parce qu'ils laissent à penser que leur seule spécificité est de proposer plus d'anglais ou plus de vietnamien aux élèves alors que fondamentalement, il s'agit d'offrir un contenu d'enseignement différent plus proche de ce que vit un élève dans une école anglophone ou vietnamophone.

Cette année, il ne sera plus demandé de passer des certifications pour entrer ou pour rester dans le parcours Anglais Plus. Les enseignants organiseront des tests qui répondront plus précisément à nos attentes pour évaluer le niveau de langue de nos élèves.

Les certifications sont un excellent moyen de mettre en valeur les compétences linguistiques de nos élèves. Nous continuerons donc à proposer aux élèves qui le désirent de se présenter aux certifications de langues en fonction de leur niveau. L'objectif étant que tous réussissent. Nous proposerons aussi les certifications DELF à nos élèves dont le français n'est pas la langue maternelle.

En ce qui concerne les certifications proposées par l'université de Cambridge, Voici les résultats de l'an passé :

	Movers	Flyers	KET
CE2	20	5	0
CM1	1	24	3
CM2	0	2	45
Total	21	31	48

Réussite de tous les élèves

APC

Le suivi des élèves à besoin éducatif particulier est mis en place depuis la rentrée à travers les activités pédagogiques complémentaires (APC) menées par les enseignants des classes. Elles regroupent l'aide personnalisée : de très petits groupes d'élèves (6 au maximum) avec un enseignant travaillant dans un domaine de travail précis pour une durée déterminée ; les projets de classe ; l'aide au travail personnel.

Chaque famille reçoit une lettre d'engagement qu'elle doit compléter (positivement ou négativement) et la retourner à l'enseignant de la classe.

Il faut que les parents pensent à prévenir la société de transport UNIKA en cas de changement d'horaire de retour de leur enfant. Dans le cas contraire, les accompagnateurs s'en tiennent à ce qui a été décidé en début d'année.

Calendrier des APC, elles ont lieu le lundi ou le mardi de 14h30 à 16h :

Période 1 10 semaines (15 heures)	du 24/09 au 23/10 (5 semaines) du 12/11 au 14/12 (5 semaines)
Période 2 8 semaines (12 heures)	du 14/01 au 01/02 (3 semaines) du 25/02 au 29/03 (5 semaines)
Période 3 6 semaines (9 heures)	du 06/05 au 14/06 (6 semaines)

PPRE

Programme Personnalisé de Réussite Educative. Ce sont des programmes individualisés de suivi des élèves dans lesquels la participation des familles trouve toute sa place.

Ces programmes permettent de préciser ce que les enseignants font en particulier avec tel élève pendant le temps habituel de la classe, quels efforts particuliers nous demandons à l'élève d'effectuer. Ils permettent de demander à l'élève d'effectuer un effort particulier en dehors de la classe et de déterminer quelle est la place des parents dans les apprentissages de leurs enfants sans qu'ils soient obligés de se substituer à l'enseignant.

Ses programmes sont rédigés lors de rendez-vous qui ont lieu toutes les 5 à 6 semaines avec l'élève et ses parents. A chaque rencontre, un bilan est effectué qui permet de voir si les actions entreprises par chacune des parties permettent effectivement à l'élève de progresser. A la suite de ces rendez-vous, le PPRE peut prendre fin ou se poursuivre.

Evénements

19 au 25 novembre	Semaine des lycées français du monde Grande lessive du primaire
18 décembre	Spectacle de Noël des classes élémentaires
19 décembre	Cross GS, CP, CE1
20 décembre	Cross CE2, CM1, CM2
21 décembre	Spectacle de Noël des classes maternelles Spectacle offert par l'APE (après-midi)
31 janvier	Carnaval élémentaire Spectacle du Têt
5 mars	Carnaval maternelle
27 mars	Olympiades des maternelles
29 mars	Matinée des jeux vietnamiens (CM1)
10 au 14 juin	Semaine des arts vivants (primaire)
22 juin	Kermesse
27 juin	Spectacle de fin d'année des maternelles

Activités périscolaires

30 activités sont proposées au premier trimestre et nous avons 250 élèves inscrits pendant la semaine. (voir document joint pour le 1^{er} semestre pour les activités proposées)

2^e semestre : les activités débiteront le 18 février et les inscriptions auront lieu la semaine de la rentrée de janvier. Un courrier sera adressé aux familles la semaine avant les vacances de Noël.

Questions diverses

Visite de l'IEN

Mme Mattossi, notre nouvelle inspectrice, viendra en mission dans notre école du 29 novembre au 3 décembre. Elle rencontrera tous les enseignants du primaire au cours de visites de classe,

d'animations pédagogiques et d'autres réunions. Et elle rencontrera aussi les parents d'élèves élus au conseil d'école le lundi 3 décembre à 8h.

Construction des 4 classes

Elles ont été livrées à la rentrée. Et elles accueillent 2 classes de CM2, une classe de vietnamien et une classe d'anglais.

Calendrier scolaire proposition pour l'année 2019-20

La proposition de calendrier pour 2019-20 est présentée pour avis du conseil d'école. 6 personnes se prononcent contre cette proposition parce qu'elle ne tient pas compte de la spécificité du Vietnam, à savoir les 15 jours aux vacances du Têt qui sont les vacances importantes des Vietnamiens. 10 s'abstiennent parce qu'elles pensent qu'il est inutile de les consulter puisque leurs avis ne seront pas pris en compte (expérience de l'an passé). 11 ont un avis positif pour cette proposition, les vacances du Têt étant très proches de celles de Noël c'est difficile de reprendre 15 jours de vacances si rapidement.

(voir le document en annexe)

Enquête langues au primaire

Voir le document en annexe

Formation continue

Cette année, 18 enseignants du primaire partiront en stage dans le cadre du plan de formation de la zone Asie Pacifique. D'autres formations ont lieu en interne notamment lors de la venue de l'IEN ou de la conseillère pédagogique.

Questions des parents d'élèves

Pollution

Depuis le début de l'année nous avons pu constater un niveau de pollution très élevé à l'école, régulièrement rouge, surtout dans les premières heures de classe. Quelles sont les solutions proposées aujourd'hui par l'école?

Est-il envisagé de :

- installer des purificateurs d'air dans les classes ? voir la réponse plus haut.
- décaler l'horaire de début de classe (pour les maternelle/primaire) de manière à éviter les horaires où le niveau de pollution est le plus élevé? C'est compliqué parce que ça désorganise complètement le fonctionnement du lycée (transport, cantine) pour un bénéfice dont on n'est pas sûr parce qu'en général la qualité de l'air s'améliore après 8h30-9h quand elle est mauvaise avant. Et quand il n'y a pas d'amélioration c'est toute la journée que l'air est pollué.
- couvrir le gymnase et la piscine et installer des purificateurs d'air? Ce n'est pas à l'ordre du jour, mais c'est un point qui sera pris en compte dans le projet d'extension du lycée dans les années à venir.
- organiser un roulement dans les emplois du temps de sport de manière à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes classes qui aient sport à 8h? Oui, c'est déjà le cas.

Garderie

Serait-il possible de mettre à disposition des élèves qui restent en garderie un espace calme où ils pourraient faire leurs devoirs (en autonomie, sans "aide aux devoirs")?

C'est déjà le cas. Les élèves qui désirent faire leurs devoirs vont les faire dans une salle.

Mais c'est un service de garderie, c'est-à-dire qu'on ne vérifie pas si les devoirs sont faits et on ne contraint pas les élèves à les faire.

Récréations

Pourrait-on envisager de faire appel à des "élèves référents" pour aider à la médiation entre les élèves en cas de conflits pendant les récréations?

C'est possible mais il faut les former. En ce qui concerne le climat scolaire, nous allons réaliser une courte enquête pour essayer de déterminer quelles sont les difficultés récurrentes que rencontrent nos élèves dans ce cadre.

Listes de lectures

Les enseignants de primaires pourraient-ils réaliser une liste de lectures recommandées, par niveau de lecture (2 ou 3 niveaux de lecture par niveau de classe par exemple), que les élèves pourraient lire en complément des lectures de classe?

Tous les élèves vont une fois par semaine en BCD avec leur enseignant et les élèves peuvent y retourner pendant les récréations librement. De plus ils étudient plusieurs ouvrages pendant l'année en classe et participent pour beaucoup d'entre eux à des rallyes lecture.

On peut aussi s'inspirer des listes proposées par le ministère de l'éducation nationale.

Pour le cycle 1 :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Litterature/11/4/LISTE_DE_ReFeRENCE_CYCLE_1_2013_272114.pdf

Pour le cycle 2 :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Litterature/58/0/La_litterature_a_l_ecole_liste_de_reference_C2_110323_171580.pdf

Pour le cycle 3 :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Litterature/80/9/LISTE_DE_ReFeRENCE_CYCLE_3_2013_238809.pdf

Avec Sylvie Chrétien à la BCD, nous allons essayer de vous proposer une liste réduite de livres que les élèves peuvent lire.

Guide à l'intention des familles non francophones

Nous aimerions réaliser un guide à l'intention des familles non francophones, ayant pour objet "les clés du succès à l'école française", qui listerait les exigences de l'école, les moyens à mettre en œuvre et les solutions existantes pour optimiser la scolarité des enfants vivant dans un environnement non francophone.

Pour cela nous aimerions constituer un groupe de réflexion avec l'équipe enseignante.

C'est une excellente idée pour laquelle nous avons quelques éléments et qui pourraient réunir des enseignants volontaires : Sébastien AUTIN, Véronique NGUYEN, Eloïse BENNETT-CHEVANCE, Marie-Bénédicte LACLADERE.

Piscine

On confie aux parents qui accompagnent le groupe d'élèves bon nageurs à faire travailler, en "autonomie" pour le parent. Si certains parents commencent à avoir de l'expérience dans cette fonction et sont à l'aise pour conseiller les enfants, d'autres ne le sont pas. Certains parents ne viennent qu'une fois dans l'année.

Se retrouver "seul" responsable d'un groupe, même avec une liste d'exercices de natation à faire faire aux élèves, est un peu lourd pour le parent. Il n'a pas la compétence pour corriger les erreurs des nageurs et ne les fera en aucun cas progresser. Si le groupe bon nageur recevait alternativement l'attention du parent accompagnateur et des enseignants de natation, les enfants auraient une chance d'être observés et conseillés par un professionnel.

Nous demandons donc à ce que les parents accompagnateurs soient plus aidés par l'enseignant, et n'aient pas fonction d'enseignant pendant le cours de piscine. Merci d'y faire attention.

Il s'agit d'une question qui ne concerne qu'une classe de CM1. Il est donc souhaitable dans un cas comme celui-ci qu'elle soit posée en amont du conseil d'école à l'enseignant concerné.

Tout d'abord les activités en autonomie permettent aux élèves de progresser, ils ont des consignes à respecter et ils le font très correctement.

S'il s'agit du parent qui se sent « trop en autonomie », il faut qu'il en parle avec l'enseignant pour pouvoir organiser ses interventions et une courte réunion avant la séance devrait pouvoir résoudre ce problème très simplement en précisant les consignes et les attendus de la séance.

Dates des prochaines réunions

Les prochaines réunions du conseil d'école auront lieu :

Mercredi 13 mars 2019 de 14h15 à 16h15

Mercredi 29 mai 2019 de 14h15 à 16h15